



Autorité parentale et enquête des services sociaux

Par **ludivine 71150_old**, le **27/07/2007** à **18:12**

je passe en jugement pour voir fixer l'autorité parentale de mon fils chez moi ou chez son pere
je voudrais savoir si je peux demander une enquête au domicile du papa car le style de vie de
mon fils la bas est malsain
merci